

# «L'attractivité de l'Inde est renforcée»

**COMMERCE** La prochaine entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec l'Inde accroît l'intérêt des sociétés suisses pour ce pays, selon Philippe Reich, président de la Chambre de commerce Suisse-Inde

PROPOS RECUÉILLIS  
PAR LASSILA KARUTA, ZURICH

L'accord de libre-échange entre l'Inde et les pays de l'AELE – dont la Suisse fait partie – deviendra effectif dès le 1er octobre, soit un an et demi après sa signature. Il permettra des allégements douaniers progressifs pour près de 95% des exportations suisses. Le traité devrait ainsi dynamiser, à moyen et long terme, les relations commerciales, espère le président de la Chambre de commerce Suisse-Inde, Philippe Reich. Pour le moment, celles-ci restent encore modestes et représentent moins de 1% des exportations helvétiques.

**A moins de deux mois de l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange, les entreprises suisses répondent-elles présent?** L'intérêt a beaucoup augmenté depuis la signature de l'accord en mars 2024, et pas uniquement en Suisse. La visite du ministre du Commerce indien en juin, à Genève et à Berne, est un signe très positif. Lors de son discours, il s'est explicitement adressé aux petites et moyennes entreprises pour les encourager à venir découvrir l'Inde. Et depuis la signature de l'accord de libre-échange, il devient plus facile de discuter avec les autorités locales indiennes des



**«Il deviendra plus facile de régler des obstacles non tarifaires»**

défis, à savoir les barrières non tarifaires, que les entreprises suisses rencontrent sur place. Bien sûr, nous devons observer les changements qui s'opéreront réellement au niveau local, une fois que l'accord sera mis en œuvre. Et il faut être conscient que c'est un travail de longue haleine. D'un autre côté, nous avons beaucoup plus d'entreprises suisses, de tailles différentes, qui nous contactent pour réfléchir à une entrée sur le marché ou un développement des activités. L'ouverture d'un bureau de la Chambre

**INTERVIEW**

de commerce Suisse-Inde à Genève, au sein de la CCIG [Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève], et une collaboration avec Innovaud à Lausanne doivent également faciliter ces échanges. Mais il y a également des éléments exogènes à cet accord qui expliquent cette hausse de l'intérêt des deux côtés.

**A quoi pensez-vous?** Du fait des tensions géopolitiques observées notamment entre la Chine et les Etats-Unis, davantage de firmes, présentes en Chine, songent à diversifier leurs sites de production, notamment en Inde. Et puis, d'un autre côté, il y a les tarifs douaniers américains de 39% imposés à la Suisse. Les problèmes avec les Etats-Unis renforcent eux aussi l'attrait du marché indien. Ce facteur pousse les dirigeants d'entreprise à donner un coup d'accélérateur à la diversification. C'est une question vitale dans l'environnement actuel.

**Est-ce qu'il y a des secteurs qui sont particulièrement intéressés par l'Inde?** Oui, ceux qui sont très touchés par les tarifs douaniers américains. Il y a notamment le secteur industriel regroupé sous l'association Swissmem. En plus, du fait des grands besoins en infrastructures en Inde, toutes les sociétés actives dans ce domaine suivent de près les progrès de l'accord, tout comme celles qui sont spécialisées dans les énergies renouvelables.

**Qu'en est-il du secteur pharmaceutique?** La branche n'était pas très enthousiaste des termes de l'accord l'année dernière. Ce secteur n'a pas forcément obtenu tout ce qu'il voulait dans l'accord, mais l'Inde est de plus en plus consciente qu'il lui faut également des sociétés innovatrices et pas seulement des producteurs de génériques. La pharma ne va pas se précipiter en Inde, mais l'accord que nous avons obtenu n'est pas un obstacle à son développement dans ce pays.

**Dans quelle mesure les grandes entreprises qui produisent déjà en**

**Inde vont-elles bénéficier de cet accord?** Les grands groupes ayant déjà des sites de fabrication en Inde profiteront aussi de cet accord car il deviendra plus facile de régler des obstacles non tarifaires. Et, sporadiquement, elles ont aussi besoin d'importer des produits venant de Suisse. Par ailleurs, elles pourront bénéficier d'un écosystème de petites entreprises suisses servant de fournisseurs sur place. Et une fois que l'environnement des affaires devient plus facile, il est plus aisé de se développer pour produire non seulement pour le marché indien mais également pour d'autres pays ou régions.

**L'or est le produit principal exporté par la Suisse en Inde. Est-ce que**

**l'accord englobe ce métal?** Non, l'or ne fait pas partie de l'accord. Cela veut dire que les raffineries continueront à payer des impôts pour ce métal.

**Lorsque les horlogers suisses exportent leurs produits en Inde, ils doivent également s'acquitter d'une taxe pour les produits de luxe. Restera-t-elle d'actualité?** Oui, elle restera en place. Des discussions seront cependant menées pour essayer de réduire cette taxe appliquée aux articles de luxe. Mais les tarifs douaniers de 20% environ tomberont finalement, ce qui est un avantage considérable.

**A partir du 1er octobre, l'accord entre l'Inde et les Etats de l'AELE entre en vigueur. Quelles sont les implications concrètes?** A partir de ce moment, 95% environ des produits suisses importés en Inde bénéficieront, sur une période de dix ans, d'une abolition des droits de douane en place ou d'une réduction de ces derniers. Il faut comprendre que c'est un processus qui sera mis en œuvre progressivement.

**Pouvez-vous nous donner un exemple de produit qui sera exempté de tarifs douaniers dès le 1er octobre?** On peut citer les produits à base de cuivre ou de plomb. ■

## ÉCHANGES

### Petit marché d'exportation

Les exportations suisses vers l'Inde restent modérées. En 2024, elles ont représenté 2 milliards de francs (+8,5% sur un an) tandis qu'au total les envois helvétiques à l'étranger ont généré 282,9 milliards de francs (+3,2%). A titre de comparaison, la Suisse, grâce à un accord de libre-échange, a exporté des biens d'une valeur de 16 milliards de francs vers la Chine, pays qui compte autant d'habitants que l'Inde.

Sans tenir compte de l'or, les principaux biens suisses envoyés vers l'Inde sont les machines, les produits pharmaceutiques, les instruments de précision et les produits chimiques. La Suisse importe en particulier des produits chimiques, des habits, des métaux précieux, des pierres gemmes et de l'aluminium. ■ L. K.